

DESCRIPTION D'UNE VARIÉTÉ NOUVELLE DE L'ÉCREVISSE MALGACHE,

PAR M. G. PETIT.

En mars 1922, de passage à Fianarantsoa (Madagascar), j'ai eu l'occasion de recueillir, au cours d'une excursion aux environs de la ville, dans un torrent aux eaux vives, deux spécimens d'une Écrevisse présentant certains caractères particuliers. Des renseignements recueillis sur place il résulte que cette Écrevisse, assez commune dans la province, est vendue couramment sur le marché de Fianarantsoa.

Je considère cette Écrevisse comme une variété d'*Astacoides madagascariensis* Audouin et Milne-Edwards. Le nom que je lui ai donné indique la région de Madagascar d'où elle provient. La description sommaire qui suit, faite d'après deux spécimens femelles, ne mentionne que les caractères différentiels.

Je remercie M. le professeur Gravier d'avoir bien voulu mettre à ma disposition, pour la comparaison de cette Écrevisse, la belle collection d'Astacidés que possède son laboratoire.

Astacoides madagascariensis var. *betsileoensis* nov. var.

Partie antérieure et latérale du céphalothorax peu renflée latéralement; partie supérieure sensiblement aplatie d'avant en arrière. Sillon cervical profondément marqué et très élargi sur les côtés du céphalothorax. Partie postérieure du céphalothorax, en arrière de ce sillon, courte. Régions branchiales de la carapace hérissées d'épines bien formées, coniques, acuminées, dont la longueur augmente d'arrière en avant, en même temps que leur courbure, qui dirige leur pointe oralement, s'accroît. Des épines, sur le bord postérieur du sillon cervical, dépassant, vers la partie supérieure et médiane de la carapace, les épines les plus internes des rangées latérales; la plus forte et la plus longue épine, placée un peu en dehors et du côté externe des cavités oculaires, porte elle-même une épine plus courte, qui s'implante, en arrière, sur sa base large. Rostre d'aspect général moins massif, plus élégant que dans la forme typique, moins large, plus allongé, à extrémité antérieure arrondie. Léger rebord saillant avec quatre tubercules, à peu près symétriques de chaque côté. Un autre tubercule impair, au milieu du bord antérieur du rostre ⁽¹⁾. Dépression rostrale bien mar-

⁽¹⁾ Le nombre des tubercules qui ornent le rostre, et leur disposition, paraissent varier, d'un individu à l'autre, chez la forme typique.

quée, un peu rétrécie en arrière par les tubercules latéro-postérieurs du renflement marginal. Extrémité antérieure du rostre atteignant ou dépassant légèrement le milieu de l'articulation des 2^{es} et 3^{es} articles antennulaires, atteignant presque l'articulation des 2^{es} et 3^{es} articles antennaires. Cavités oculaires largement échancrées en arrière. Exopodite des antennes à bord externe à peu près rectiligne surmonté d'une épine à pointe dirigée en avant, à bord interne légèrement concave surmonté d'une épine beaucoup plus forte, à pointe dirigée du côté interne et redressée vers le haut. Face inférieure de l'écaille offrant une crête coupante, avec petite épine antérieure, mais peu oblique de dedans en dehors. Fouets des antennes presque aussi longs que le corps. Epistome court, n'atteignant pas, en avant, l'articulation des 1^{eres} et 2^{es} articles antennaires, finement lancéolé en avant, s'élargissant assez brusquement à sa base, creusée en gouttière; surface lisse. Pincés sveltes; bord interne du carpopodite avec trois épines, l'antérieure très développée, plus ou moins réunie par sa base à la deuxième, la postérieure plus ou moins atrophiée. Pleurons des somites abdominaux moins arrondis, plus angulaires que chez la forme typique.

En somme, les caractéristiques les plus saillantes de notre variété sont : le beau développement des épines céphalothoraciques et, d'une manière générale, le développement d'épines fortes, partout où des tubercules ou des épines plus petites s'indiquent chez la forme typique, la constitution de l'écaille antennaire, la forme du rostre et de l'épistome.